



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Alerte sur les méthodes d'apprentissage de la lecture au CP

Question écrite n° 3298

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur les méthodes de lecture appliquées en CP. Dans une note publiée en octobre 2022, le Conseil scientifique de l'éducation nationale dresse un constat alarmant. En effet, de très nombreux spécialistes et des études sérieuses menées s'accordent à reconnaître que la méthode syllabique reste à ce jour la plus appropriée dans l'apprentissage de la lecture. Or, comme l'indiquent les conclusions de cette note, tout comme celle publiée il y a déjà trois ans, les méthodes et manuels de lecture les plus efficaces continuent d'être parmi les moins utilisés. Des méthodes basées sur la reconnaissance des mots, sans permettre de les déchiffrer, sont actuellement utilisées alors qu'elles n'intègrent pas l'apprentissage explicite des correspondances graphèmes-phonèmes. De plus, celles-ci compliqueraient la pratique de la lecture et brouilleraient les repères essentiels de cet apprentissage. Certains enseignants qui utilisent ces méthodes indiquent ne pas avoir reçu de formation préalable et avoir choisi celles-ci en raison de leur gratuité sur internet. La maîtrise de la lecture est pourtant fondamentale pour la réussite scolaire des enfants. À l'heure où 100 000 jeunes quittent chaque année le système scolaire sans diplôme ni maîtrise des savoirs fondamentaux, il est urgent de généraliser l'utilisation de la méthode syllabique au CP. Dès lors, elle lui demande de préciser quand un plan de formation sera mis en place pour apporter une réponse à ce constat afin de mieux préparer l'avenir des jeunes écoliers, citoyens de demain, et d'améliorer les conditions des enseignants qui attendent des directives claires et un accompagnement adapté.

Texte de la réponse

Dès la rentrée 2017, le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse a fixé l'objectif d'atteindre 100 % de maîtrise aux savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter) pour tous les élèves et a créé le Conseil scientifique de l'éducation nationale, afin qu'une expertise scientifique puisse être apportée aux pratiques éducatives en vue de leur évolution. Des outils de référence, étayés par les travaux de la recherche nationale et internationale, sont mis à la disposition des inspecteurs, des formateurs et des professeurs, depuis cinq ans. Parmi ces références, des recommandations publiées en 2020 pour choisir un manuel de lecture au CP et au CE1, guident les professeurs dans ce travail exigeant, tant le choix et l'utilisation d'un manuel de lecture conditionne la réussite des élèves dans cet apprentissage. Elles fournissent des repères, des clés de lecture et des critères de sélection relevant d'une réelle culture didactique : l'étude du code doit être la composante dominante du manuel de lecture au CP ; le contenu proposé doit garantir l'acquisition d'automatismes nécessaires à une maîtrise assurée du codage et du décodage par l'élève. Il doit porter une attention particulière à la construction du principe alphabétique et à l'identification des mots. Les activités de découverte, d'entraînement et de consolidation destinées à ces fins sont nécessairement prégnantes, variées et systématiques. Depuis quatre ans, les inspecteurs, les formateurs et les professeurs se voient proposer chaque année des sessions de formation continue centrées sur la maîtrise des fondamentaux et plus particulièrement sur l'apprentissage de la lecture et de l'écriture dans le cadre d'un plan français dense et ambitieux. Six jours de formation à l'échelon national et dix-huit jours en académie permettent à environ mille cinq cents référents français de circonscription

de monter en compétences pour ensuite développer, perfectionner la professionnalité des professeurs des écoles sur l'enseignement de la lecture et de l'écriture. Le choix du manuel de lecture s'est imposé comme un thème important dans ces formations afin que puissent être travaillées en classe toutes les composantes nécessaires à cet apprentissage. A ce titre les méthodes pédagogiques les plus efficaces qui permettent d'assurer la réussite scolaire des élèves sont promues. Des temps de formation continue organisés localement permettent aussi de poursuivre la présentation à tous des acquis de la recherche et les recommandations dans ce domaine. Les inspecteurs et leurs équipes indiquent que les professeurs se sont emparés de ces éléments et que les pratiques de classe se transforment afin d'assurer l'acquisition des savoirs fondamentaux au premier titre desquels la lecture et l'écriture.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Tabarot](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3298

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale et jeunesse

Ministère attributaire : Éducation nationale et jeunesse

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [22 novembre 2022](#), page 5494

Réponse publiée au JO le : [10 janvier 2023](#), page 248